

COMMUNIQUE
REUNION DU BUREAU FEDERAL
Autorisation de reprise des activités pour
Toutes les catégories après vaccination et
Test antigénique

Lors de sa réunion statutaire, le Bureau fédéral de la Fédération Algérienne de Football, sous la présidence de M. Amara CHARAF- EDDINE, et suite aux instructions du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a décidé de la reprise de toutes les activités sportives pour la saison 2021/2022.

Les clubs, tous paliers confondus, peuvent reprendre leurs activités au niveau de toutes les catégories, tout en procédant à la vaccination des joueurs et membres des différents staffs.

S'agissant des jeunes footballeurs, il faudra attendre les directives et protocoles qui seront édictés par le Ministère de la Santé pour procéder à la vaccination de cette frange.

Enfin, la FAF rappelle que le recours à la vaccination et les décisions

D'allègement du confinement sanitaire n'excluent pas le respect strict des mesures sanitaires (test antigénique, distanciation physique, port du masque, utilisation du gel hydro-alcoolique, ...) et gestes barrières contre la Covid-19.

Le test antigénique pourrait être aléatoire si la situation sanitaire venait à s'améliorer.